



Communiqué de presse

**Insee Analyses**

**Rhône-Alpes**

N° 29 – Juin 2015

Contact presse :

Laure HÉLARY

04.78.63.26.96

media-rhone-alpes@insee.fr

Le 2 juin 2015

## **Rhône-Alpes, une région riche en dépit d'inégalités territoriales**

La région Rhône-Alpes affiche un niveau de vie médian parmi les plus élevés de France métropolitaine : en 2012, la moitié de la population a un niveau de vie supérieur à 20 600 euros, ce qui place la région au troisième rang derrière l'Île-de-France et l'Alsace. À titre de comparaison, le niveau de vie médian sur l'ensemble de la France métropolitaine est de 19 800 euros.

Si des disparités de revenus existent, la région affiche un taux de pauvreté modéré. Il s'élève à 12 %, contre 14 % au niveau national. Environ 750 000 personnes ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. La comparaison des revenus sur le territoire met en évidence une opposition manifeste entre le nord et le sud de la région. Le sud se distingue par des niveaux de vie médians assez faibles, associés à un taux de pauvreté plutôt élevé. Le nord présente un niveau de précarité généralement modéré et des conditions de revenus favorables. Les revenus les plus élevés se trouvent dans les plus grands pôles urbains. C'est particulièrement vrai dans les deux plus grandes aires urbaines (Lyon et Grenoble), dans les villes de l'espace frontalier lémanique (Annemasse, Thonon-les-Bains) ainsi qu'à Annecy.

Des disparités sont également relevées au sein des villes, en lien avec leur structure. Ainsi, dans la plupart des aires urbaines, ce sont les villes-centres qui comprennent la majorité des ménages pauvres. C'est par exemple le cas des communes de Saint-Étienne, Roanne, Valence et Vienne, où le taux de pauvreté est supérieur à 20 %. Le constat est le même à Grenoble, où cette proportion s'élève à 18 %, alors même que l'aire urbaine est globalement favorisée. En revanche, la métropole lyonnaise se démarque du reste du territoire en affichant des caractéristiques comparables à la région parisienne, avec un niveau de vie plus élevé au centre qu'en banlieue.

Les politiques de redistribution ont un effet sur la composition du revenu disponible. La part des revenus de transfert (prestations sociales, allocations chômage, retraites...) des ménages les plus pauvres est plus élevée. Les politiques de redistribution ont également une conséquence géographique : elles tendent à réduire les écarts de revenus entre territoires. Dans les départements de l'Ardèche, de la Loire et de la Drôme, la part des prestations sociales dans le revenu est supérieure à 5 %, égale à la proportion observée au plan national. À l'inverse, la part de ces prestations est inférieure à 3 % en Haute-Savoie.

**Pour en savoir plus, lire la suite de la publication :**

[Rhône-Alpes, une région riche en dépit d'inégalités territoriales"](#)

*Insee Analyses Rhône-Alpes n°29 – juin 2015*



*Des diagnostics et éclairages sur les enjeux de la région et de ses territoires, souvent en partenariat avec des acteurs publics.*

**Prochainement :**

- ✓ Le territoire Avenir Dombes Saône
- ✓ Caractéristiques de l'emploi salarié rhônalpin
- ✓ Le territoire de l'Ouest Lyonnais